

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Paso, parti 2^e nov.

Steamship Proteus, Hodder

parti 30 nov

Steamship Chalmette, Forbes,

parti 1 dec

Steamship Creole, Jacob, parti 2^e nov

Steamship S W Whitney, parti 2^e dec

LIVERPOOL.

Steamship Counsellor, Cowie,

parti 31 oct

Steamship Alexandria, Robt

parti 7 nov

Steamship Belgrave, Williams,

parti 14 nov

Steamship Barbadian, Willes,

parti 21 nov

Steamship Magician, McKee,

parti 22 nov

Steamship Centaur, Rosforth,

parti 25 nov

Steamship Centaur, Thomas,

parti 27 nov

Steamship Candidate, Booth,

parti 26 nov

Steamship T Texas, Baker, parti 26 nov

Steamship Capella, Rubarb,

parti 10 nov

Steamship Wm Club, Head parti 29 nov

Steamship Mechanicas, Hunter,

parti 29 nov

ANVERS.

Steamship Atlantis, Highe,

parti 14 nov

RIO DE JANEIRO.

Steamship Chancier, Pidgeson,

parti 23 nov

Steamship Eas Bora, Morris,

parti 23 nov

Steamship Eosiva, Kastell,

parti 22 nov

Barque Bedouin, Beckamp, parti 21 oct

Steamship Welsh Prince, Dana,

parti 21 oct

ALMERIA.

Steamship Georgia, parti 29 oct

LONDRES.

Steamship Milwaukee, Griffith,

parti 21 nov

Steamship Colossus, Chadwick,

parti 20 nov

BUENOS AIRES.

Steamship Colonial Ruby, parti 12 nov

BORDEAUX.

Steamship Mexico, Jameson,

parti 2 nov

SANTOS.

Steamship Welsh Prince, Dunn,

parti 19 nov

SAN JUAN.

Steamship Bowdoin, Dyer parti 2^e dec

GRANGEMOUTH.

Steamship Tropic, Pollock parti 12 nov

PALESTINE.

Steamship Atlanta, Paravich,

parti 27 nov

ST LUCIA.

Steamship Colonial Ruby, parti 2^e nov

Liste des navires dans le port:

STEAMERS.

Noms Destination Mouillage

African Prince Sud Afr., Chalmette

Barcelone

Bruxelles Rotterdam Stay dock

Bluenose Port Linton

Cebadito Liverpool

El Dia New York

Eximior Havre

Holzenfelds Hamburg

Imperator Nicaea

Jamestown Liverpool

Jacob Bright Hambourg Stay dock

J. G. Wilson Honduras

Mesapeque Potts Rico

Mexico Antera

Mobile Land np

Mong hells Géné, Barcelone

Nor laid up Stay dock

Norman Brème Stay dock

Northern Port Arthur Amesville

Pathfinder New York Stays Hospital

Progress Cuba Grana

Royal Prince Brème

Sainty Dunkerque

Stay dock

Sinclair Pensacola Ave Patre

St Laurent Havre

Teres Trieste, etc Grana

Viator laid up Alger

BARQUES.

Noires de Costa Portugal rues Sime

Uino Portugal

VENTES A L'ENCAIN.

Carrère & Keeney.

VENTES A L'ENCAIN.

Carrère & Keeney.

Les applications sont comprises au collage de tous les articles à 4 francs, chêne, hêtre, érable, etc. et portant le numéro municipal 413 sur Wuster.

Concurrence. Ce tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Endroit de Choix pour Bâtir.

5150.

Eau Courante, entre Bayonne et Meudon.

MARDI le 22 décembre 1908 à minuit à la Bourse des Propriétés Foncieres No 311 rue Barres.

Meilleure maison, toutes naturelles et aux vues Jules Berte et al.

No 82.563 - Cour Circulaire de District pour la PARADEMME - ERNEST. Ernest A. Carrere, Encaisseur Barres No 805 rue Perdido - MARDI le 22 décembre 1908 à minuit à la Bourse des Propriétés Foncieres No 311 rue Barres.

La vente sera faite par adjoint au greffier du Tribunal de Commerce de la ville de Barres.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.

Procédure. Le tiers ou plus comptant la somme de 10 francs peut faire une offre dans le délai de 10 jours à partir de la date d'ouverture de l'enchère.